

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Le mandataire judiciaire de la société **Immobilière Tuniso-Saoudienne SA (SITS)**, monsieur Mohamed Nèjib DHIAB, porte à la connaissance des actionnaires de la société et de public qu'une Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le 11 juin 2018 à 10h00 heures à la maison de l'entreprise (**IACE**) rue du lac Turkana 1053 les berges du lac Tunis à l'effet d'examiner et de statuer sur les points de l'ordre du jour suivant :

- 1) Nomination des membres du conseil d'administration
- 2) Convocation du conseil d'administration
- 3) Pouvoirs pour formalités.

Le projet des résolutions est le suivant:

Le projet des résolutions

Première Résolution :

Après avoir constaté....., l'assemblée générale ordinaire décide la nomination des administrateurs suivants pour une période de, soit les exercices

-
-
-
-
-

Cette résolution est approuvée à des actionnaires.

Deuxième résolution :

L'assemblée générale ordinaire décide de convoquer le conseil d'administration le à ..:00 heures à, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

-
-
-
-
-

Cette résolution est approuvée à des actionnaires.

Troisième Résolution :

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités d'enregistrement, de dépôt et de publicité requises par la loi.

Cette résolution est approuvée à des actionnaires.

Mohamed Nèjib DHIAB

